

Direction générale des finances municipales et des programmes

Reçu le

15 MAR. 2021

Québec, le 11 mars 2021

Monsieur Marco Déry
Secrétaire-trésorier
Municipalité de La Pêche (82 035)
1, route Principale Ouest
La Pêche (Québec) J0X 2W0

Objet : Aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

Monsieur,

Un montant de 176 316 \$ sera déposé le 31 mars 2021 dans le compte de votre municipalité par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en paiement de l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités.

Le montant déposé constitue le deuxième et dernier versement concernant cette aide financière, un premier versement de 387 896 \$ vous a été fait le 22 décembre 2020 ce qui totalise 564 212 \$. Le détail du calcul qui explique le montant auquel vous avez droit vous a déjà été transmis avec le premier versement.

La Municipalité aura la responsabilité d'informer ses citoyens de l'utilisation de l'aide reçue pour les exercices financiers 2020 et 2021.

Si vous désirez de plus amples informations au sujet de ce versement, veuillez communiquer avec la Direction des programmes fiscaux et d'adaptation aux changements climatiques au 418 691-2010 ou à l'adresse électronique suivante : programmes.fiscaux@mamh.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Marc-André Leblanc
Directeur des programmes
fiscaux et d'adaptation aux
changements climatiques